

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ARMP)- NIGER

MARCHES PUBLICS DU LOT 2 : REGIONS D'AGADEZ, DOSSO ET TAHOUA

RAPPORT D'AUDIT DE MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES PUBLICS

Période du 01 janvier 2014 au 31 décembre 2014

Rapport de Synthèse
final

Agence de Régulation
des marchés Publics
Rapport d'audit de
matérialité des
marchés du Lot 2
Période allant du 01
janvier 2014 au 31
décembre 2014



Audit & Conseil
Expertise Comptable
Juridique & Fiscal
Executive Training

KANEYE | MANAGEMENT | CONSULTING

BP 11160 Niamey-Niger

Téléphone (227) 20 73 87 05- Télécopie (227) 20 73 73 99

Site web : www.kmc-ac.com – Email : contact@kmc-ac.com

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DU NIGER

GLOSSAIRE

AC : Autorité Contractante

AEP : Adduction d'Eau Potable

ARMP : Agence de Régulation des Marchés Publics

BF : Borne Fontaine

CEG : Collège d'Enseignement Général

CES : Collège d'Enseignement Secondaire

COGES : Comité de Gestion Scolaire

DREN : Direction Régionale de l'Education Nationale

DRES : Direction Régionale de l'Enseignement Secondaire

DRGR : Direction Régionale de Génie rural

DRH : Direction Régionale de l'Hydraulique

DREP : Direction Régionale de l'Enseignement Primaire

DRUL : Direction Régionale de l'Urbanisme et de Logement

F CFA : Franc de la Communauté Financière d'Afrique

IPN : Poutrelles type IPN

kVA : Kilovoltampère

PMH : Pompe à Motricité Humaine

SOMMAIRE

	PAGES
GLOSSAIRE	3
RAPPORT D'AUDIT DE MATERIALITE PHYSIQUE SUR LES MARCHES PUBLICS DU LOT 2 5	
1. OBJECTIFS DE LA MISSION	7
2. APPROCHE METHODOLOGIQUE	7
3 RESULTATS DU CONTROLE DE MATERIALITE DES MARCHES PUBLICS	12
ANNEXES :	43
LISTE DES MARCHES SELECTIONNES	43
LISTE PERSONNES RENCONTREES	44

RAPPORT D'AUDIT DE MATERIALITE PHYSIQUE SUR LES MARCHES PUBLICS DU LOT 2

DESTINATAIRE : M. Le Secrétaire Exécutif de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) de la République du Niger

Introduction

Nous avons effectué l'audit de matérialité des marchés publics portant sur la gestion budgétaire 2014 sur la base de l'échantillon retenu.

L'échantillonnage aléatoire simple réalisé par le Cabinet grâce à notre approche par les risques et validé par l'ARMP (cf. courrier n°232 en date du 05 mai 2016) nous a conduits à retenir dans le cadre de cette revue technique douze (12) marchés d'un montant global de neuf cent soixante-douze millions huit cent soixante-sept mille trois cent six francs (972 867 306) FCFA toutes taxes comprises des marchés publics du lot 2.

Cet échantillon présente un taux de représentativité de 8% en nombre et 12% en valeur pour les marchés du lot 2 comme indiqué dans le tableau d'échantillonnage joint en annexe (Liste des marchés sélectionnés pour l'audit de matérialité).

La répartition des marchés publics sélectionnés par nombre et par valeur se présente comme suit :

Régions	Nombre de marchés	Montant total des marchés
Agadez	5	315 220 468
Dosso	4	306 748 658
Tahoua	3	350 898 180
TOTAL lot 2	12	972 867 306

Au terme de l'audit de l'exécution physique, nous avons relevé les constats ci-dessous. Ils concernent la revue des dossiers techniques d'une part et, la qualité des ouvrages réalisés, le suivi et le contrôle de l'exécution des marchés publics d'autre part.

Les principaux constats et recommandations qui découlent de nos travaux sont exposés au point 4 relatif à la revue technique détaillée.



Niamey, le 07 mars 2017

Abdoul Kadri HASSANE KANEYE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'K Kaneye', written over a horizontal line.

Associé Exécutif | Expert-comptable Diplômé

1. Objectifs de la mission

Cette mission a principalement pour objectif de procéder au contrôle de matérialité de l'exécution des marchés ciblés en vue de s'assurer de la conformité technique et de la qualité des prestations réalisées.

Il s'agit de procéder de manière spécifique aux vérifications qui se déclinent comme suit :

- la conformité des prestations du titulaire par rapport aux besoins exprimés par l'autorité contractante dans son offre et dans les cahiers des charges ;
- l'état de fonctionnement de l'ouvrage ou du matériel, objet des marchés exécutés ;
- la qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur site ;
- la conformité de la réception de la livraison ou de l'achèvement des prestations par rapport aux procès-verbaux provisoires ou définitifs ;
- la cohérence de la qualité ou quantité ;
- la mise à jour de malfaçons éventuelles et les dangers éventuels pouvant découler des travaux, biens ou services exécutés ;
- de tout autre point relatif à la conformité du marché public par rapport aux besoins exprimés par l'Autorité contractante.

2. Approche méthodologique

2.1 Principe de la démarche

Au regard des exigences des termes de référence, nous avons mis en œuvre une démarche principalement structurée comme suit :

- Choix de l'échantillon des marchés destinés à la revue technique et physique ainsi que sa validation par l'ARMP ;
- Collecte et analyse de la documentation existante au niveau de l'ARMP et auprès des autorités contractantes concernées (cette collecte concerne les

documents d'exécution, de suivi et de réception des marchés et toute autre documentation pertinente pour mener à bien cette mission) ;

- Elaboration et validation d'un programme d'intervention ;
- Rencontre avec les autorités contractantes concernées afin d'affiner le programme de visite (réunion de briefing) ;
- Visite des sites abritant les ouvrages et inspection technique et physique des travaux réalisés ou fournitures achetées ;
- Rédaction du rapport.

2.2 Exposé de la méthodologie

2.2.1 Choix des marchés destinés à la revue technique

La première phase de la mission a permis de procéder à un échantillonnage de douze (12) marchés sur la base d'une méthodologie objective et rationnelle de sélection de marchés du lot 2 basée sur les critères suivants :

- la nature du marché : travaux, fourniture et services
- une diversification de la localisation des marchés ;
- une diversification des autorités contractantes.

Il convient de rappeler que l'échantillonnage a été effectué conjointement avec l'ARMP conformément au courrier n°232 de l'ARMP en date du 05 mai 2016.

Le Cabinet a procédé à des séances de travail avec la Direction de l'Information et du Suivi Evaluation de l'ARMP. A la suite de ces échanges, l'échantillonnage arrêté d'un commun accord avec l'ARMP, a porté sur douze (12) marchés en ce qui concerne le lot 2.

Nous avons ensuite transmis à l'ARMP les résultats issus de la procédure d'échantillonnage pour validation, conformément aux exigences des termes de référence.

Après validation formelle de l'échantillonnage de l'ARMP, un programme de visite de terrain a été établi par nos soins en relation avec les AC.

Les autorités contractantes concernées sont listées par régions comme suit :

Région	Autorités contractantes	Nb marchés choisis
Agadez	DRGR	2
	DRH	1
	Gouvernorat	2
Dosso	DRUL/DO	1
	DREN	1
	Gouvernorat	2
Tahoua	DR hydraulique	2
	DREN	1
	Total	12

La liste des marchés sélectionnés par régions pour cette revue technique-physique est annexée au présent rapport (Cf. Liste des marchés sélectionnés pour l'audit de matérialité).

2.2.2 Revue documentaire

Nous avons procédé à la collecte des documents disponibles qui concernent les marchés sélectionnés. Les données obtenues auprès de l'ARMP sont complétées auprès des autorités contractantes concernées pour pouvoir disposer des informations et documents suffisants dont quelques-uns peuvent être listés comme suit :

- Données générales sur les marchés ;
- Les cahiers des prescriptions techniques ;
- Documents graphiques (différents plans des ouvrages) ;
- Les documents de gestion financière et administrative : devis estimatif, attachements, décomptes, ordres de services, avenants ;
- Les documents de suivi et contrôle des travaux : rapports d'implantation ou de remise de sites, procès-verbaux de réception technique, provisoire et définitive, procès-verbal de visites ou réunions de chantiers, planning, rapports périodiques ;
- Toute autre documentation utile à la mission.

2.2.3 Déroulement de la mission sur les sites

Après avoir affiné le programme de visite de terrain et procédé à une analyse détaillée des documents des marchés, la mission d'audit de matérialité accompagnée par les représentants des AC concernées s'est rendue sur les différents sites des travaux au niveau des différentes régions respectives.

Les informations ont été recueillies à travers :

- l'observation physique et les constatations techniques faites sur place par l'Ingénieur ;
les entretiens avec les services techniques locaux qui ont été impliqués dans le processus, d'une part, avec les structures bénéficiaires des réalisations de l'autre ;
- l'exploitation des prescriptions techniques du contrat et des procès-verbaux de réception.

2.2.4 Emission du rapport

Un rapport de la mission est établi mettant en évidence les observations constatées sur les travaux/fournitures.

2.2.5 Synthèse sur le suivi et le contrôle de l'exécution des marchés

Dans le cadre de l'audit de matérialité, nous avons procédé à l'appréciation du système de suivi et de contrôle des ouvrages réalisés. C'est ainsi que nous avons relevé quelques insuffisances qui se résument comme suit :

→ Incomplétude des documents

La collecte des documents utiles au déroulement de la phase-matérialité des marchés publics exécutés a permis de relever l'absence de quelques documents notamment certains ordres de service, décomptes et attachements, procès-verbal d'implantation, le compte rendu de visite de chantiers ou rapports périodiques, procès-verbal de réception.

Nos recommandations vont dans le sens de la mise en place d'un système de classement et d'archivage permettant de réunir tous les éléments nécessaires à l'appréciation de la matérialité des ouvrages/fournitures réalisés.

→ **Suivi contrôle des travaux**

Il a été constaté au cours de notre passage qu'il n'existe pas de bureau d'études pour la plupart des ouvrages visités. Le suivi-contrôle est assuré par les agents relevant des autorités contractantes concernées. A titre d'exemple, pour les cas des marchés des Directions régionales de l'urbanisme et de logement et les Directions régionales du génie rural : le suivi est effectué par des agents techniques et au niveau des Directions régionales de l'éducation, les suivi et contrôle sont effectués par des Techniciens en BTP de la DREP.

Il convient dans le cadre de l'exécution des marchés publics à venir, en plus de suivi des techniciens relevant de l'autorité contractante concernée, de recruter des bureaux d'études qui assureront le contrôle des travaux de l'entreprise.

→ **Exécution des ouvrages**

La revue des ordres de service conjointement aux procès-verbaux de réception provisoire nous a permis de constater des cas de retard dans l'exécution de certains marchés.

Nous recommandons à l'ensemble des autorités contractantes de prendre des mesures nécessaires afin que le délai contractuel qui est imparti à l'entrepreneur soit effectivement respecté.

→ **Absence d'assurance chantiers**

Nous avons relevé des insuffisances sur la sécurité et la protection des chantiers réalisés. En effet, les ouvrages n'ont pas disposé des assurances chantiers.

Il est souhaitable que les assurances chantiers soient souscrites afin de sécuriser au mieux les travaux.

3 Résultats du contrôle de matérialité des marchés publics

Les résultats de l'audit de matérialité des marchés concernés se présentent comme suit :

3.1 Région de Dosso :

3.1.1 Direction Régionale du Génie Rural

→ Travaux d'aménagement des marchés d'étalage

▪ Données générales

Informations sur l'objet du contrôle de matérialité	
Numéro de référence et date du marché	2014/003/FAR/CR
Intitulé du marché	Travaux d'aménagement des marchés d'étalage de Dioundiou et Boureimi
Montant du marché	52 359 257
Titulaire	Entreprise WASSARA
Autorité contractante	Gouvernorat
Contrôle technique	DRGR
Date de démarrage	13/05/2015
Date de réception provisoire	06/01/2016
Délai d'exécution	4 Mois

Visite des travaux d'aménagement du marché d'étalage de Dioundou :

▪ Constats

L'analyse technique de cet ouvrage a permis de relever les constatations suivantes :

- Les dimensions intérieures d'un hangar vérifié sont conformes au plan 8m x 4 m de dimensions extérieures,
- Points de non-conformité majeurs
 - La dalle au sol est sans joint et chape bouchardée,
 - La finition des travaux est passable car les poteaux n'ont pas d'aplomb pour bon nombre d'entre eux,
 - Les éléments décoratifs en saillie n'ont pas de dimensions régulières,
 - L'enduit tyrolien présente plusieurs teintes et la projection est passable,
- Points de non-conformité mineurs
 - Le pax alu a été placé sur certains tubes carrés de 50 en lieu et place du feutre bitumé et certains hangars en sont dépourvus,

- L'étanchéité en pax alu sur la toiture des hangars est inexistante,
- Les prix unitaires de l'entreprise sont de 300 FCFA/m² pour le pax alu ce qui est sous-estimé car le rouleau de pax alu de 30 fait 10 m² et coûte environ 25 000 FCFA à l'achat soit 2 500 FCFA le mètre carré,
- Le panneau d'identification n'est pas fourni et posé,
- Les hangars sont tous occupés et ont permis de dégager les allées permettant une meilleure circulation.

Malgré toutes les insuffisances relevées, le procès-verbal de réception provisoire des travaux du 16 mars 2016 mentionne que « les réserves émises lors de la réception sont levées ».

▪ Illustrations photographiques

Les images ci-dessous illustrent les travaux réalisés :



Teinte des enduits tyroliens non uniforme



Pax aluminium au lieu du feutre bitumeux



Feutre bitumeux non posé



Dalle au sol non bouchardée et sans joint



Eléments décoratifs non uniforme



Allées dégagées

▪ **Recommandations :**

Nous formulons à l'endroit de la DRGR les recommandations visant à veiller à ce que toutes les imperfections et manquements soient corrigés avant la réception définitive des travaux même si certains travaux comme la chape bouchardée ne peuvent être réalisés car elle devrait être incorporée à la dalle.

Visite effectuée le 02 août 2016 au marché à bétail de Boureimi

▪ **Constats**

Après la visite technique de ces ouvrages, nous avons relevé les points ci-après :

- Les profilés métalliques utilisés sont de bonne qualité,
- Le feutre bitumé n'est pas posé sur les tubes carrés de 50,
- Le pax alu n'est pas posé sur la toiture des hangars,
- La dalle au sol des hangars n'a pas reçu de chape bouchardée,
- Les eaux de pluie stagnent dans le marché à bétail car il est construit sur un passage d'eau pluviale provenant du village. L'une des conséquences directes est l'inaccessibilité du bloc de

toilettes du gardien du fait des affouillements du
soubassement constatés.

- **Illustrations photographiques**



Pas de feutre bitumé sur le tube carré. Dalle au sol non bouchardée



Affouillement due à l'érosion hydrique
dans la cour

Eau pluviale stagnante

- **Recommandations**

Les responsables de la gestion du marché doivent prendre des mesures urgentes pour permettre un écoulement des eaux pluviales sans que celles-ci ne stagnent dans la cour.

Visite de la construction d'un hangar de traitement de Fonio à Dioundou (avénant)

- **Constats**

Après la revue technique de ces travaux nous avons effectué les constats ci-après :

- La peinture antirouille n'est pas appliquée sur les tubes carrés de 50 et IPN,
- La chape au sol n'est pas bouchardée et on note la présence d'huile de vidange,
- La finition des travaux semble avoir été réalisée dans la précipitation car les gabarits en planche ne sont pas enlevés,
- L'enduit tyrolien est trop rugueux par manque de réglage de l'appareil,
- Le panneau d'identification n'est pas fourni et posé,
- Le procès-verbal de réception provisoire des travaux en date du 16 mars 2016 ne mentionne aucune réserve,
- Les bénéficiaires n'ont pas signé sur le procès-verbal de réception provisoire (pas de signature du représentant des membres de la coopérative),

-

- **Illustrations photographiques**

Les images ci-après illustrent les travaux réalisés :



Planches de coffrage non enlevées



Peinture non appliquée sur tube carré et IPN



Chape au sol non bouchardée



Mauvaise exécution de l'enduit tyrolien

▪ Recommandations

Nous formulons les recommandations suivantes :

- Le contrôle doit veiller à ce que toutes les imperfections et manquements soient corrigés avant la réception définitive des travaux,
- Les bénéficiaires doivent assister à la réception provisoire des travaux et signer sur le procès-verbal,
- Les bénéficiaires doivent être sensibilisés sur l'entretien des bâtiments et de la cour,
- Il a été constaté l'existence d'une plaque signalétique d'un organisme de financement à l'entrée de la coopérative alors que ce dernier n'a pas contribué au financement du projet. Il y a lieu de prendre les précautions nécessaires afin d'éviter la confusion quant à la source de financement du projet.



→ **Travaux d'aménagement des sites des cultures irriguées dans la Région de
Dosso**
▪ **Données générales**

Informations sur l'objet du contrôle de matérialité	
Numéro de référence et date du marché	01/2014/CR/DO
Intitulé du marché	4 Sites maraichers dans les communes rurales de TIBIRI et GUECHEME
Montant du marché	18 880 000
Titulaire	Entreprise Amadou Seyni
Autoritécontractante	Gouvernorat (DRGR)
Date de démarrage	26/12/2015
Date de réceptionprovisoire	20/08/2015
Délaid'exécution	3 mois

Visite effectuée le 01 août 2016 sur le site de Lokoko FAR 60

▪ **Constat**

A l'issue de la visite de ces sites, nous faisons les observations ci-après :

- Les puits sont en bon état,
- Le réseau californien fonctionne bien,
- Les deux motos pompes sont en bon état,
- Le site est bien exploité,
- Les bénéficiaires souhaitent un agrandissement du site maraicher,
- Le grillage de la clôture a été trop tendu à la pose et les mailles sont d'environ 150mm au lieu de 100mm,
- Les paumelles des portes sont cassées (soudure sur cornière),
- La présence de panneau d'un organisme de financement autre que celui qui a financé le projet prête à confusion quant à la source de financement dudit projet,



Puits maraichers



Borne réseau californien



Maille supérieure à 100mm



Paumelles dessoudées



Porte d'entrée
travaux



Panneau d'une banque qui n'a pas financé les

▪ Recommandations

Au terme de la visite de ce site, nous formulons les recommandations suivantes :

- Les femmes bénéficiaires ont des difficultés à démarrer les motopompes, il est souhaitable de trouver une solution à ce problème,
- Le site est rempli de cultures pluviales sans laisser des allées.

Visite du site de Garin Guiwa FAR 04

▪ Constat

Le site a bénéficié d'une pompe immergée alimentée au solaire qui fonctionne normalement.

▪ Illustrations photographiques



Panneaux solaires
californien



Puits maraicher muni de pompe immergée



Borne réseau

Visite effectuée du site de Tibiri FAR 09

▪ Constat

- La clôture grillagée et tous les ouvrages prévus dans le projet ont été réalisés,
- Le grillage de la clôture a été trop tendu à la pose et les mailles sont d'environ 150mm au lieu de 100mm

▪ Illustrations photographiques



Puits maraichers



Clôture grillagée



Porte d'entrée



Panneau d'une banque qui n'a pas financé les travaux

3.1.2 Direction Régionale de l'Enseignement Primaire (DREP)

- Construction de trois blocs de deux salles de classes dans les écoles de : Ballé, Léguéré, Bourgami, et de deux blocs de trois classes dans les écoles de : Angoual Madé et Angoual Dambo

Informations sur l'objet du contrôle de matérialité	
Numéro de référence et date du marché	05/14/GOUV/DREP/DO
Intitulé du marché	Construction de 3 blocs de deux salles de classes dans les écoles de : Bourgami et deux blocs de trois salles de classe dans les écoles de :AngoualMadé et AngoualDambo
Montant du marché	116 179 419
Titulaire	EntrepriseZakariYaouMahamadou
Autoritécontractante	DREN
Contrôle technique	Ingénieur BTP
Date de démarrage	Indisponible
Date de réception provisoire	Indisponible
Délaid'exécution	6 mois

▪ **Constats**

La visite effectuée au niveau des différentes écoles a permis de constater que les salles de classes prévues pour ce marché n'ont pas été réalisées. Certaines écoles ont reçu la mission de remise de sites ou d'implantation et après l'entreprise n'est plus revenue sur lesdits sites (selon les informations reçues des COGES et Chef du village).

Les photos ci-dessous montrent les infrastructures existantes au niveau de ces écoles :

- Ecole AngoualDambo :



- Ecole AngoualMadé :



- Ecole de Bourgami :



3.1.3 Direction Régionale de l'Urbanisme et de Logement (DRUL)

→ Travaux de construction de quinze salles de classe aux CEG de TOGONE, CES de MATANKARI, CEG de BIRNI LOKOYO et CEG de BAGAGI dans la région de Dosso-Lot N°10

Informations sur l'objet du contrôle de matérialité	
Numéro de référence et date du marché	01/14/GRD/DRUL
Intitulé du marché	Construction de deux cent quatre-vingt (80) salles de classe secondaires, trente-six blocs de latrines à deux (2) compartiments et 2 Bibliothèque
Montant du marché	119 329 982
Titulaire	EntrepriseRabiouZanguina
Autoritécontractante	DRUL/DO
Contrôle technique	DRUL
Date de démarrage	13/12/2014
Date de réceptionprovisoire	Indisponible
Délaid'exécution	120 j

Visite effectuée le 02 août 2016 au CEG de BAGAGI, 2 blocs de 2 classes

▪ Constats

La visite technique de salles de classes construites au niveau de cette école a permis de faire les constats suivants :

- La mission n'a pas pu visiter l'intérieur des classes qui sont fermées,
- Les classes ne présentent pas de fissures,
- Le relevé d'étanchéité en pax aluminium n'est cependant pas réalisé,
- Les arrêtoirs des portes et fenêtres ne sont pas bien scellés dans les murs,
- L'érosion hydrique menace le soubassement des classes,
- Les réglettes étanches de 120 sont déposées et remises au responsable de l'établissement par mesure de sécurité,
- Le collège n'est pas branché à un réseau électrique.

■ Illustrations photographiques



Façade principale : stagnation d'eau de pluie



Façade arrière : écoulement des eaux



Arrêtoir mal scellé



Réglette étanche de 120 déposée

■ Recommandations :

A l'issue de la revue technique, nous faisons les recommandations ci-après :

- Le comité de gestion doit prendre quelques dispositions pour stopper la dégradation du sol au niveau des classes,
- Le contrôle doit veiller à la correction des malfaçons et à la pose du pax alu avant la réception définitive des travaux

Visite effectuée le 02 août 2016 au CEG de BIRNI LOKOYO, 2 blocs de 2 classes

■ Constats :

Nous avons relevé sur ces salles de classes les observations ci-après :

- Les classes ne présentent pas de fissures,
- Le relevé d'étanchéité en pax aluminium n'est pas réalisé,
- La chape de quelques marches d'escalier est dégradée,
- La fermeture des fenêtres est non opérationnelle dans l'ensemble,
- Les réglettes étanches de 120 sont déposées.

▪ **Illustrations photographiques**



▪ **Recommandations :**

Il convient que le contrôle veille à la pose de crochet de qualité au niveau des fenêtres, à la correction des malfaçons et à la pose du pax alu avant la réception définitive des travaux.

Visite effectuée le 02 août 2016 au CEG de MATANKARI, 1 bloc de 3 classes

▪ **Constats**

La constatation physique de ces salles de classes a permis de faire les observations suivantes :

- La mission n'a pas pu visiter l'intérieur des classes qui sont fermées,
- Les classes ne présentent pas de fissures,
- Le relevé d'étanchéité en pax aluminium n'est pas réalisé,
- Les eaux de pluie stagnent dans la cour et menace sérieusement toutes les classes de l'établissement.

■ Illustrations photographiques



■ Recommandations

Le comité de gestion doit prendre des mesures urgentes pour solutionner le problème de stagnation des eaux de pluies.

Visite effectuée le 02 août 2016 au CEG de TOGONE, 2 blocs de 2 classes

■ Constats

Nous avons relevé les observations suivantes :

- La mission n'a pas pu visiter l'intérieur des classes qui sont fermées,
- Les classes ne présentent pas de fissures,
- Les marches d'escalier d'une classe sont à réhabiliter,
- Le relevé d'étanchéité en pax aluminium n'est pas réalisé,
- L'érosion hydrique menace le soubassement des classes.

▪ **Illustrations photographiques**



Erosion hydrique

▪ **Recommandations :**

Nous faisons les recommandations ci-après :

- Le comité de gestion doit prendre quelques dispositions pour stopper la dégradation du sol au niveau des classes,
- Le contrôle doit veiller à la correction des malfaçons et à la pose du pax alu avant la réception définitive des travaux.

4.1 REGION DE TAHOUA

4.1.1 Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement

→ Travaux de réalisation de MINI AEP

▪ Données générales

Informations sur l'objet du contrôle de matérialité	
Numéro de référence et date du marché	01/2014/GTA/DRH-TA
Intitulé du marché	Travaux de réalisation de MINI AEP
Montant du marché	123 432 060
Titulaire	Entreprise Freres OUmadah
Autoritécontractante	DR hydraulique
Contrôle Technique	DRH
Date de demurrage	Indisponible
Date de réception proviso ire	14/07/2014
Délaid'exécution	4 mois

Construction d'une Mini AEP multi village à Guatchikaye (Illéla) (visite effectuée le 08 août 2016)

▪ Constats

Nous avons relevé sur cet ouvrage les observations suivantes :

- Les travaux ont été cofinancés et la visite a concerné les travaux de l'entreprise OUMADAH (le forage, la pompe immergée et le château financés par un don chinois ne font pas objet de la présente mission),
- Les sept bornes fontaines (BF) prévues ont été placées dans quatre villages comme suit : Gatchinkaye : 4 BF ; ToungaZamnaou : 1 BF ; Tounga Dan Zomo : 1 BF et ToungaKaba : 1 BF ;
- A la date de la visite, la pompe est en panne depuis 2 semaines,
- Le réseau comporte quelques fuites d'eau,
- L'assemblage au niveau de la tête de forage comporte des insuffisances (les platines ne sont pas bien assemblées et le tuyau est incliné)
- Les utilisateurs ont affirmé que les pièces de rechanges ne sont pas fournies,
- La mairie a financé la pose d'un nouveau coffret de commande,
- L'abri du groupe comporte les insuffisances suivantes : dalle au sol non bouchardée, peinture intérieure sur mur et tubes carrés inexistantes, tôle de la toiture froissée, pas de feutre bitumé sur tube carré de 50,

- Le périmètre de la clôture grillagée est de 67 ml au lieu de 80ml prévu dans le devis, le diamètre fil galvanisé du grillage est inférieur à 2mm au lieu de 2.5mm prévu, la mise en œuvre des poteaux en béton armé comporte des insuffisances,

Commentaires DRHA

- *Les fuites d'eau constatées sur la conduite de refoulement a été réparée, concernant la partie du Don Chinois qui ne fait pas partie de l'audit ;*
- *Pour les platines qui ne sont pas bien assemblées idem, font partie du Don Chinois,*
- *Dans le DAO, il n'a pas été prévu de peinture intérieure pour l'abri groupe ;*
- *Des constats sur les tubes carrés inexistants et les tôles de la toiture froissée et le diamètre du fil galvanisé ainsi que le périmètre de la clôture grillagée 67 ml au de 80 ml l'entrepreneur a tout mis en œuvre pour réparer les malfaçons depuis le passage des auditeurs. La réception définitive a été prononcée depuis le 16 Aout 2016.*

-
- **Illustrations photographiques**



Tête de forage



Equipements tête de forage



Réseau : fuite d'eau



Groupe électrique



Coffret acheté par la mairie



Tube carré sans peinture ni
feutre bitumé



Ferrailage à nu poteau
clôture



Abreuvoir



Regard au milieu de la ruelle



Vue intérieure et extérieure d'une borne fontaine



▪ Recommandations

Nous faisons les recommandations suivantes :

- les dispositions doivent être prises pour la remise en état du réseau par l'entreprise,

- Les responsables de la gestion de la Mini AEP doivent de concert avec les services techniques chercher la solution pour la réparation de la pompe,
- L'entreprise doit fournir les pièces de rechange avant la réception définitive,
- L'entreprise doit prendre des dispositions pour colmater les ferrailages à nu des poteaux

→ **Réalisation de trois stations de pompages pastorales à Intrikad et Inalgafiat (Tassara)**

▪ **Données générales**

Informations sur l'objet du contrôle de matérialité	
Numéro de référence et date du marché	02/2014/GTA/DRH-TA
Intitulé du marché	Travaux de réalisation de 9 station de pompages
Montant du marché	163 946 300
Titulaire	Entreprise Freres OUmadah
Autorité contractante	DR hydraulique
Contrôle technique	DRH
Date de demurrage	05/12/2014
Date de réception provisoire	Indisponible
Délai d'exécution	4 mois

Visite effectuée le 09 août 2016 à Intirkad

▪ **Constats**

Nous avons constaté après la revue technique de la station de pompage de Intrikad les points suivants :

- Le réseau comporte quelques fuites d'eau,
- Le manomètre ne fonctionne pas,
- La portée du tuyau de l'équipement de forage est grande,
- Les 4 robinets de la rampe ont été remplacés par des branchements individuels desservant des habitations,
- Les pièces de rechanges ne sont pas fournies,
- La toiture de l'abri groupe n'est pas étanche et le groupe électrogène se trouve mouillé en temps de pluie,
- Le périmètre de la clôture grillagée est de 65 ml au lieu de 80ml prévu dans le devis, le diamètre fil galvanisé du grillage est inférieur à 2mm au lieu de 2.5mm prévu, la mise en œuvre des poteaux en béton armé comporte des insuffisances,
- Le service technique n'a pas eu les moyens lui permettant d'assurer un contrôle régulier des travaux.

Commentaires DRHA

Les fuites constatées au niveau des vannes dues à un problème de joint ont été réparées depuis le passage de la mission d'audit,

Il est à noter que les autres malfaçons ont été également réparées par l'entrepreneur après le passage des auditeurs.

▪ Illustrations photographiques



Abris groupe



Toiture non étanche



Grande portée du tuyau



Groupe en bon état mais trempé à chaque pluie



Abreuvoir en bon état

I



Fuite au niveau de regard



Robinets de la rampe enlevés



Poteau clôture

Visite effectuée le 09 août 2016 à Inalgafiat

▪ **Constats**

Il a été relevé que :

- L'entreprise a installé un groupe de 22KVA en lieu et place de celui de 17KVA prévu dans le devis,
- Le château d'eau est non fonctionnel pour cause d'importante fuite d'eau,
- Le remplissage du château prend trop de temps, il faut environ 5h pour remplir le château de 30m³ au lieu de 3h de temps au maximum,
- Le réseau comporte quelques fuites d'eau,
- La portée du tuyau de l'équipement de forage est grande,
- Les 4 robinets de la rampe ont été connectés à des branchements individuels desservant des habitations,
- Les pièces de rechanges ne sont pas fournies,
- Le périmètre de la clôture grillagée est de 75,60 ml au lieu de 80ml prévu dans le devis, le diamètre fil galvanisé du grillage est inférieur à 2mm au lieu de 2.5mm prévu, la mise en œuvre des poteaux en béton armé comporte des insuffisances.

Commentaires DRHA

Les fuites d'eau du réservoir de la station de pompage d'Inalgafiat ont été réparées et les réceptions définitives ont été prononcées depuis le 11 au 12 Aout 2016.

Il est à noter que les autres malfaçons ont été également réparées par l'entrepreneur après le passage des auditeurs.

▪ **Illustrations photographiques**



▪ **Recommandations :**

Il convient que

- L'entreprise prenne des dispositions nécessaires pour la correction des malfaçons avant la réception définitive des travaux,
- La direction de l'hydraulique se doit d'être dotée de moyens conséquents pour le contrôle des travaux surtout dans les zones pastorales très éloignées et difficiles d'accès.

4.2 Région d'Agadez

4.2.1 Direction Régionale du Génie rural d'Agadez

- Travaux de construction des ouvrages de recharge de la nappe et des protections
 - Données générales

Informations sur l'objet du contrôle de matérialité	
Numéro de référence et date du marché	02/DRDR/GVT/AZ/2014
Intitulé du marché	Travaux de construction des ouvrages de recharge de la nappe et des protections
Montant du marché	119 994 421
Titulaire	Entreprise ETP
Autorité contractante	DRGR
Contrôle technique	DRGR
Date de démarrage	Indisponible
Date de réception provisoire	20/03/2015
Délai d'exécution	3 mois

Visite effectuée le 17 août 2016 à IFEROUANE, seuil d'épandage

- Constats

Au cours de l'analyse technique, nous avons relevé les constats ci-après :

- L'ouvrage a bien fonctionné au cours de la précédente saison d'hivernage et aussi pendant la présente saison,
- Les travaux sont bien exécutés,
- La plantation d'arbres n'a pas été réalisée (150 unités),
- La fourniture de 2 piézomètres de suivi de la nappe n'est pas faite,
- Le présent site est le seul ou un cahier de visite régulière du chantier a été présenté à la mission d'audit.

- Illustrations photographiques



- **Recommandations**

Le rehaussement de l'ouvrage est nécessaire compte tenu de son bon fonctionnement.

4.2.2 Direction Régionale de l'hydraulique d'Agadez

- Réalisation de puits cimentés dans le département de Tchirozérine
 - **Données générales**

Informations sur l'objet du contrôle de matérialité	
Numéro de référence et date du marché	002/2014/DRHA/GRAZ
Intitulé du marché	Réalisation d puits cimentés dans le dpt de Tchirozérine
Montant du marché	33 593 700
Titulaire	Entreprise Al Hilal
Autorité contractante	DRH
Contrôle technique	DRH
Date de démarrage	Indisponible
Date de réception proviso ire	Indisponible
Délaid'exécution	5 mois

Les présents travaux ont connu un transfert de site pour le puits d'INZIRIADA qui a été réalisé à TILIGUOUAT toujours dans la commune de DABAGA. Les techniciens ont constaté que le puits qui devrait être construit à INZIRIADA se trouve dans une zone de socle.

Visite effectuée le 19 août 2016 à INGUIRGUIRAN, puits cimenté

▪ **Constats**

Il a été constaté après la revue technique de l'ouvrage les points suivants :

- La profondeur du puits est de 25m au lieu de 40m prévu dans le devis et le reliquat a permis la réhabilitation d'un puits qui se trouve dans les environs,
- La réception provisoire des travaux sans réserves a eu lieu le 06 mars 2016.

▪ **Illustrations photographiques**



▪ **Recommandations**

Le contrôle doit veiller sur le changement de la masse des travaux qui doit faire l'objet d'un avenant au marché qui formalise le procès-verbal de transfert de site.

4.2.3 Direction Régionale de l'Urbanisme et du Logement d'Agadez

→ Construction de 2 blocs de deux salles de classes au CEG Assodé d'Agadez

▪ Données générales

Informations sur l'objet du contrôle de matérialité	
Numéro de référence et date du marché	01/2014/GR/AZ/DRU/L
Intitulé du marché	Construction de 2 blocs de deux salles de classes au CEG Assodé d'Agadez
Montant du marché	40 918 796
Titulaire	Entreprise ALHER
Autorité contractante	Gouvernorat
Contrôle technique	DRUL
Date de démarrage	01/10/2014
Date de reception provisoire	06/12/2014
Délai d'exécution	3 mois

Visite effectuée le 19 août 2016 au CEG d'ASSODE, 2 blocs de 2 classes

▪ Constats

Il a été relevé dans le cadre de la visite technique de ces salles de classes les observations ci-après :

- Le brasseur d'air d'une classe a été enlevé,
- La présence de termites est constatée au niveau de certaines classes,
- Une classe présente des fissures préjudiciables. Les renseignements recueillis sur le site ont donné comme première explication la construction du bloc de classes sur un terrain instable. Une ancienne classe située dans la même zone présente des fissures similaires. Aucune étude du sol n'a été réalisée.
- La réception provisoire des travaux sans réserves a eu lieu le 06 décembre 2014.
-

▪ Illustrations photographiques



- Construction d'un bloc de 2 salles de classes au CES Mai Manga
- Données générales

Informations sur l'objet du contrôle de matérialité	
Numéro de référence et date du marché	01/2014/GR/AZ/DRU/L
Intitulé du marché	Construction d'un bloc de 2 salles de classes au CES Mai Manga Oumara et un bloc de 2 salles de classes au CES Tégama d'AGADEZ
Montant du marché	40 745 495
Titulaire	Entreprise GTI
Autorité contractante	Gouvernorat
Contrôle technique	DRUL
Date de démarrage	01/10/2014
Date de réception provisoire	27/12/2014
Délai d'exécution	3 mois

Visite effectuée le 19 août 2016 au CES TEGAMA, 1 bloc de 2 classes

▪ **Constats**

Il a été constaté au cours de la visite technique que :

- les classes visitées sont bien réalisées,
- les interrupteurs et rhéostat ont été enlevés dans certaines classes laissant les fils électriques à nu sans aucune protection,
- la réception provisoire des travaux sans réserves a eu lieu le 27 décembre 2014.

▪ **Illustrations photographiques**



Visite effectuée le 19 août 2016 au CES MAI MANGA OUMARA, 1 bloc de 2 classes

▪ **Constats**

Après le déroulement de la revue technique, nous faisons les observations suivantes :

- Les classes visitées ne sont pas bien entretenues par les élèves,
- L'installation apparente effectuée après travaux et le boîtier noirci porte à croire qu'il y a eu un court-circuit au niveau d'une classe,
- La réception provisoire des travaux sans réserves a eu lieu le 27 décembre 2014.

▪ **Illustrations photographiques**



▪ **Recommandations**

Nous recommandons dorénavant une étude de sol pour des constructions dans des zones à sol instable.

Agence de Régulation
des marchés Publics
Rapport d'audit de
matérialité des
marchés du Lot 2
Période allant du 01
janvier 2014 au 31
décembre 2014

ANNEXES :

Liste des marchés sélectionnés

Audit de matérialité "Région de DOSSO"

N° Appel d'offres	Intitulé	Autorité contractante	N° LOT	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire	Détails	Montant en FCFA	Type de marché
01/14/GRD/DRUL	Construction de deux cent quatre vingt (80) salles de classe secondaires, trente six blocs de latrines à deux (2) compartiments et 2 Bibliothèque	DRUL/DO	10	Construction de deux cent quatre vingt (80) salles de classe secondaires, trente six blocs de latrines à deux (2) compartiments et 2 Bibliothèque	Appel d'Offres National	Entreprise Rabiou Zanguina		119 329 982	Travaux
01/2014/CR/DO	Travaux d'aménagement des sites des cultures irriguées dans la Région de Dosso	Gouvernorat	2	Travaux d'aménagement des sites des cultures irriguées dans la Région de Dosso	Appel d'Offres National	Entreprise Amadou Seyni		18 880 000	Travaux
05/14/GOUV/DREP/DO	Construction de 147 salles de classe	DREN	6	construction de 3 blocs de deux salles de classes dans les écoles de : Bourgami et deux blocs de trois salles de classe dans les écoles de: Angoual Madé et Angoual Dambo	Appel d'Offres Restreint	Entreprise Zakari Yaou Mahamadou		116 179 419	Travaux
2014/003/FAR/CR	Travaux d'aménagement 5 marchés d'étalage et trois marchés à bétails	Gouvernorat	2	Travaux d'aménagement du marché d'étalage de Dioundiou	Appel d'Offres National	Entreprise ENTECH		52 359 257	Travaux
						E.SE			

Audit de matérialité "Région de TAHOUA"

N° Appel d'offres	Intitulé	Autorité contractante	N° LOT	Objet du marché	Mode de passation	Attributaire	Détail	Montant en FCFA	Type de marché
01/2014/GTA/DRH-TA	Travaux de réalisation de MINI AEP	DR hydraulique	2	Travaux de réalisation de MINI AEP	Appel d'Offres National	Entreprise Freres OUmadah		123 432 060	Travaux
01/2014/MOB/DREP/A/PLN /EC/GTA	Acquisition de mobilier scolaire pour l'équipement de 400 salles dans la région de Tahoua	DREN	1	Acquisition de mobilier scolaire pour l'équipement de 400 salles dans la région de Tahoua	Appel d'Offres National	Entreprise SABAB		63 519 820	Fourniture de produits
02/2014/GTA/DRH-TA	Travaux de réalisation de 9 station de pompages	DR hydraulique	3	Travaux de réalisation de 9 station de pompages	Appel d'Offres National	Entreprise Freres OUmadah		163 946 300	Travaux

Tableau récapitulatif: audit de matérialité Lot 2

N°	Région	Autorités contractantes	Nb Marchés communiqués	Montant total des marchés communiqués	Nb marchés choisis	Montant total des marchés choisis	% Nb de Marchés	% Montant total
	Agadez	DREP/A/PLN/EC	19	911 641 309	0	-	0%	0%
		DRGR	2	199 962 477	2	199 962 477	100%	100%
		DRH	9	330 141 000	1	33 593 700	11%	10%
		Gouvernorat	16	529 329 703	2	81 664 291	13%	15%
	Total Agadez		46	1 971 074 489	5	315 220 468	11%	16%
	Dosso	DRUL/DO	23	2 380 656 359	1	119 329 982	4%	5%
		DREN	13	817 224 418	1	116 179 419	8%	14%
		DRULA	16	339 520 862	0	-	0%	0%
		Gouvernorat	9	227 366 772	2	71 239 257	22%	31%
	Total Dosso		61	3 764 768 411	4	306 748 658	7%	8%
	Tahoua	DR hydraulique	20	1 436 585 166	2	287 378 360	10%	20%
		DREL	2	99 920 972		-	0%	0%
		DREN	20	1 165 745 148	1	63 519 820	5%	5%
	Total Tahoua		42	2 702 251 286	3	350 898 180	7%	13%
	Sous total Lot2		149	8 438 094 186	12	972 867 306	8%	12%

Liste personnes rencontrées

Liste des personnes rencontrées Lot 2

Nom	Prenom	Fonction	Structure	Région
AbdelMalick	DANKAOU	Technicien	DRGR AZ	Agadez
Mahamadou	LABDOUROU	DDH	DRH TCHIRO	Agadez
Souley	ANGO	Directeur	DRUL Agadez	Agadez
Saidou	ABDOUL NASSIR	Technicien	DRGR DOSSO	Dosso
Aghalize	MAHAMADOU	DDUL	DRUL	Dosso
Tanimoune	GABEY	Directeur Adjoint	Ecole Angoual Madé	Dosso
ELH Oumarou	BOUWEY	Conseiller	CUN de Zabori 1	Dosso
Moussa	BIZO	Enseignant	Angoual Dambo	Dosso
Ousman	SAWAMI	Directeur	Bourgami	Dosso
Abdoulaye	SEYDOU	P/COGES	Gatchinkey	Tahoua
Ahmed	CHEIK	P/COGES	Inalgafiat	Tahoua
Chaibou	AMANI	Technicien	DRH TA	Tahoua

GLOSSAIRE	3
RAPPORT D'AUDIT DE MATERIALITE PHYSIQUE SUR LES MARCHES PUBLICS DU LOT 2	5
1. OBJECTIFS DE LA MISSION	7
2. APPROCHE METHODOLOGIQUE	7
2.2.1 Choix des marchés destinés à la revue technique	8
2.2.2 Revue documentaire	9
2.2.3 Déroulement de la mission sur les sites	10
2.2.4 Emission du rapport	10
2.2.5 Synthèse sur le suivi et le contrôle de l'exécution des marchés	10
3 RESULTATS DU CONTROLE DE MATERIALITE DES MARCHES PUBLICS	12
3.1 Région de Dosso :	12
3.1.1 Direction Régionale du Génie Rural	12
3.1.3 Direction Régionale de l'Urbanisme et de Logement (DRUL)	24
4.1 REGION DE TAHOUA	29
4.1.1 Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement	29
4.2 Région d'Agadez	36
4.2.1 Direction Régionale du Génie rural d'Agadez	36
4.2.2 Direction Régionale de l'hydraulique d'Agadez	37
4.2.3 Direction Régionale de l'Urbanisme et du Logement d'Agadez	39
▪ Données générales	39
ANNEXES :	43
Liste des marchés sélectionnés	43
Liste personnes rencontrées	44